

Département du Loiret – Arrondissement d’Orléans – Canton de Sully sur Loire
COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES
Compte rendu de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2017

Fiche de présence :

| Nom prénom | Présent | Nom prénom | Présent | Nom prénom | Présent |
|----------------------|---------|----------------------|---------|--------------------|---------|
| BERTHON Patrick | X | DUBUS Jean | AE | PERONNET Mireille | X |
| BOULLIER Jean Pierre | X | GESSAT Gilbert | X | SCHEEPERS Annick | AE |
| CALLEGARI Isabelle | X | GUYONNET Jean Pierre | AE | THION Denis | X |
| CHEVALLIER Philippe | X | HEMELSDAEL Philippe | X | THUILLIER Philippe | X |
| DUBUC Gérard | AE | MAGNIN Chrystèle | X | VOISE Yannick | X |

Secrétaire de séance : *Gilbert GESSAT*

ORDRE DU JOUR

1. Désignation secrétaire de séance
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2017
3. Réunions extérieures :
 1. Communauté de communes Val de Sully
 1. Conseil communautaire du 4 juillet : Le contrat Politique de la Ville a été présenté pour le quartier hameau de Sully sur Loire. La mise en œuvre de la politique de la ville dans les quartiers prioritaires passe par la signature de contrats de ville. Ils fixent le cadre des futurs projets avec les différents acteurs (population, état, l’intercommunalité, les communes, le département et la région...). Des subventions peuvent être allouées.
 2. Acquisition de matériel et équipements du cinéma de Sully (projet de la CC). Des travaux seront à envisager comme par exemple l’accessibilité. L’aménagement des lieux servira d’espace culturel avec salle de spectacles.
 3. Conseil communautaire du 18 juillet : des modifications au marché travaux du centre aquatique sont apportées (avenants et travaux non prévus au départ dans le cadre de la rénovation). Le rapport CLECT (Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées) est présenté aux membres de la Communauté de Communes du Val de Sully. Cette commission est chargée d’évaluer le coût des charges transférées par les Communes à chaque transfert de compétence à la Communauté de Communes. La CLECT a établi un rapport visant à harmoniser les impacts fiscaux et financiers liés à la fusion. Il appartient aux Conseils Municipaux de se prononcer sur le rapport Délibération 2017-34
 4. Conseil communautaire du 5 septembre : Une présentation du service et des actions de la police intercommunale a eu lieu (intervention sur les 8 communes de l’ancienne CC val d’or et forêt). La police devrait s’étendre aux communes du Sullias excepté la ville de Sully qui a sa propre police.
 5. Le projet d’acquisition d’un bien pour le centre de loisirs à St Benoit a été validé (ancienne école à St Benoit). Le centre à St Benoît a une forte fréquentation (capacité de 45 enfants) avec des pics de 69 enfants cet été.
 6. Projet de territoire : Le cabinet OMNIS, après avoir auditionné toutes les communes, a émis son rapport et organise un séminaire le 12 septembre à St Père sur Loire. Il réunira 60 personnes et proposera 8 thèmes: économie & emploi, tourisme & communication, logements & transition énergétique, transport & mobilité, enfance & jeunesse, santé & personnes âgées, culture & formation, environnement & paysage. Chacun donnera son

avis et d'autres séminaires auront lieu pour déterminer le projet du territoire de la CC du Sullias.

7. Travaux : Le centre aquatique a ouvert le 29 juillet dernier. Les travaux de vidéo-protection débiteront début octobre sur la commune de Bonnée. Les travaux du centre d'interprétation à St Benoit commenceront en septembre.

2. SIRIS :

1. Conseil d'administration le 31/08 : renouvellement de contrats du personnel pour remplacement de personnel muté ou partant en retraite. Le nombre d'élèves à la rentrée est en réduction. Il est constaté qu'il n'y a plus de possibilité de nouveaux contrats aidés.
2. Réunion de travail en octobre est prévue pour travailler sur le retour à la semaine de 4 jours et remettre à plat les horaires et l'organisation.

3. Syndicats des eaux : aucune réunion depuis le dernier conseil.

4. Syndicat de la Bonnée. Le bureau propose de :

1. changer les statuts du syndicat afin d'intégrer toutes les communes de la CCVdS
2. modifier la participation financière demandée aux communes. Plusieurs simulations ont été réalisées et sont proposées. Le syndicat de la Bonnée propose de revoir la répartition en prenant en compte le linéaire de la commune et le nombre d'habitants. Le conseil municipal de Germigny demande qu'une réunion soit proposée dans le but de comprendre le mode de calcul et aboutir à une proposition équitable pour toutes les communes.

2. Commissions :

1. Travaux :

- i. Enrobés aire camping-cars et SICTOM : Les commissions appel d'offres et travaux ont sélectionné l'entreprise JL Bonneau pour un montant total de 15 898€ HT (19 077,60 € TTC). Délibération 2017-31. Le démarrage des travaux est prévu après la validation de la demande d'urbanisme.

2. Communication : préparation du bulletin du troisième trimestre. La distribution est prévue mi septembre.

3. Urbanisme :

- i. Un atelier participatif a eu lieu le 7 juillet dernier pour expliquer le futur règlement du PLU avec visites dans Germigny des Prés.
- ii. Mme Roland, architecte des bâtiments de France, est venue expliquer aux membres du conseil le futur périmètre délimité des abords de l'oratoire à intégrer dans le PLU. Une délibération sera prise lors d'un prochain conseil.
- iii. Déclaration préalable pour le projet au Grand Clair : le conseil municipal doit autoriser Monsieur Thion Denis, en charge du dossier à le déposer au nom de la commune. Délibération 2017-29.
- iv. Servitude parcelle AC83 : Une régularisation de l'acte est demandée par l'entreprise ENEDIS pour la parcelle en question. délibération 2017-36

4. Cimetière : Les commissions d'appel d'offres et cimetière ont sélectionné l'entreprise Pezin pour la reprise des concessions abandonnées. Le montant total du marché est de 15 279 € TTC. Délibération 2017-30 (démarrage à partir de mi-septembre). Possibilité d'un devis complémentaire pour l'ossuaire.

5. Projets en cours :

- i. Audit éclairage avec la commune de St Benoit: deux entreprises ont répondu à l'offre. Une date de réunion sera prévue pour sélectionner l'entreprise qui effectuera l'audit. P Thuillier, JP Boullier et D Thion participeront à cette réunion.
- ii. Le cahier des charges pour la réfection du logement communal est en cours de rédaction par le cabinet BSE. Le 22 septembre prochain, une réunion avec l'ABF est prévue pour le changement des menuiseries.

- i. **Audit sécurité** : La dernière réunion a eu lieu début juillet et a permis de découvrir les travaux envisageables sur la commune. Compte tenu de l'aménagement existant aux entrées de bourg, il y a la possibilité de créer des plateaux sur les Rte de Châteauneuf, St Benoît et St Martin. Un rapport détaillé et chiffré est attendu en mairie prochainement pour envisager l'opération dans sa globalité et définir les priorités.
6. **Les Tarifs 2018 ont été votés** : délibération 2017-32
7. **Personnel communal** : Le maire rappelle que chaque année au budget des indemnités sont votées et attribuées au personnel communal. L'indemnité est divisée en 2 parties (fixe et variable en fonction des objectifs).
Depuis le 1er janvier 2017, un nouveau régime (RIFSEEP: Régime indemnitaire de fonctions, sujétions et expertise professionnelle) doit être mis en place pour les agents communaux intégrant une part fixe et variable. IFSE (partie fixe) et CIA (Complément indemnitaire annuel, variable). Les membres du conseil devront se prononcer sur ce nouveau régime indemnitaire et saisir le comité technique du centre de gestion pour une mise en place au 1er janvier 2018. Délibération 2017-35
8. **Délibérations diverses** :
 - i. **Fourrière animale** : demande d'adhésion des communes de Montereau et St Germain des Prés à valider par les adhérents actuels. Délibération 2017-33. Philippe Hemelsdael informe que la cotisation est de 30cts par habitants et que des box seront construits sur la commune de Fay aux loges pour accueillir des chats et chiens. 42 communes sont actuellement adhérentes.
 - ii. **Ventes de terrain** : le conseil doit régulariser les ventes de terrain au Grand Clair pour Mme Bonnin et les futurs acquéreurs de Monsieur Maestre et Mme Fanguin. délibération 2017-37/ 2017-38.
9. **Divers** :
 - i. **Visite de la maison à vendre face à l'oratoire** : la commune n'a pas de projet qui pourrait justifier l'achat. Une proposition a été avancée auprès de la CCVdS pour l'office de tourisme. Monsieur Patrice Foulon, vice président au tourisme, a visité et semble intéressé.
 - ii. **Sûreté nucléaire** : mise en place d'un plan ORSEC au niveau départemental et intégration de la commune de Germigny dans le périmètre des 20kms. Cette nouvelle donnée est à prendre en compte dans la remise à jour du Plan Communal de Sauvegarde qui est en cours (réunion prévue le 12 septembre à 19h).
 - iii. **Sictom** : Mireille Peronnet donne diverses informations sur le Sycotom (gestion de l'usine d'incinération d'Arrabloy et du transfert des matières). Répartition des activités de collecte du Sictom : collecte en porte à porte (31%) déchetterie (54%) et les colonnes (15%). Madame Peronnet explique que de nouvelles données concernant l'évolution législative pour les communes de – 2000 habitants sont à prendre en compte. Ainsi, un ramassage 1 semaine sur 2 pourrait être envisagé et intégré en option dans l'appel d'offres en cours pour l'attribution de la collecte en porte à porte.
 - iv. P. Hemelsdael informe l'assemblée que les dépôts sauvages de déchets verts en bords de Loire sont de plus en plus fréquents.
 - v. Y. Voise demande si dans l'audit d'éclairage, l'électricité de l'oratoire est incluse. D Thion demande que l'éclairage soit géré dans sa globalité (les jardins de l'oratoire, intérieur de l'église avec l'audit de sécurité). L'audit d'éclairage ne concerne que l'éclairage public.

La séance est levée à 22h25